

Montrouge, le 16 juin 2020

Les clients du groupe Crédit Agricole représentent plus de 28% des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) accordés

Fort de son ancrage territorial et de son universalité, le Crédit Agricole accompagne de la plus petite à la plus grande entreprise, et recueille aujourd'hui 28% du total des PGE accordés. Le groupe Crédit Agricole est mobilisé au quotidien à travers les Caisses régionales, LCL et Crédit Agricole CIB.

Ainsi, depuis la mise en œuvre du Prêt Garanti par l'Etat (chiffres au 10 juin) :

- **167 509 Prêts Garantis par l'Etat (PGE)** ont été demandés par les clients des Caisses régionales de Crédit Agricole, de LCL et de Crédit Agricole CIB pour un montant de **26,6 milliards d'euros**.

2,3 % de ces demandes sont non éligibles au PGE. Le Groupe Crédit Agricole cherche avec ces clients des solutions alternatives pour les aider à surmonter la crise.

Depuis début mars 2020, le Crédit Agricole a accordé jusqu'à **557 320** pauses concernant les crédits de l'ensemble des marchés pour un montant de **4,2 milliards d'euros** d'échéances reportées dont **345 250** pour les entreprises, professionnels et agriculteurs représentant **3,6 Mds€**.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Olivier Tassain	01 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Bertrand Schaefer	01 49 53 43 76	bertrand.schaefer@ca-fnca.fr
Julie Terzulli	01 42 95 10 61	julie.terzulli@lcl.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



créditagricole_sa